



**Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention
Régionale CAL Charleroi :
Thématique : « Changements Climatiques »**

Activité : Formation « Potentia (ASBL Quinoa) / concertation citoyenne »

Date : 7 juin 2022

Lieu : Maison de la Laïcité de Philippeville

Organisation/partenaires si autre que la régionale : Réseau Climat ESEM (Philippeville en Transition, NRJ, Centre Culturel de Florennes, Centre Culturel de Gerpinnes, etc.)

Nombre de participants : 20

Rapport transmis par : Guillaume Lejeune

Autres précisions : Il s'agit de fédérer un réseau de partenaires actifs sur le grand Charleroi autour de la question du climat. Le CAL Charleroi est partie prenante dans ce projet.

Réflexions :

- Les réquisits pour un engagement pratique (visibilité, organisation, reconnaissance, alliance, etc.).
- Le rythme à donner à une association (réunions).
- Le caractère contraint ou non de l'écologie.
- Écologie et justice sociale.

Questions :

- Comment concilier travail, vie de famille et militance ?
- Comment concilier les libertés individuelles et les nécessités liées à l'écologie ?
- Comment concilier écologie et justice sociale ?
- Défend-on la nature en générale ou la diversité des relations que l'homme peut tisser avec son environnement ?
- L'écologie est-elle substantielle ou relationnelle ?

Propositions :

- Inscrire la militance écologique dans la vie quotidienne (réunions enfants admis, etc.).
- Faire de la diversité un principe d'action, imposer la diversité comme moyen de lutter contre des solutions écologiques qui ne tiendraient pas compte de la singularité de chacun.

- Obliger les éleveurs et les cultivateurs à s'occuper d'une diversité d'espèces (ne pas conditionner les aides au fait d'atteindre un certain seuil de production comme le fait la politique de la Politique Agricole Commune).
- Obliger les villes à avoir une offre diversifiée (et viable) de mobilité.
- Obliger les fast-foods à proposer une diversité de produits.
- Inciter les particuliers à diversifier leur alimentation en fonction des saisons (sur la base de la preuve d'achat d'une alimentation locale et variée, ils auraient droit à une remise fiscale par exemple).
- Inciter les écoles à disposer d'une diversité de compétences (bricoler, jardiner, etc.). Ne pas limiter l'aide financière à des enveloppes servant à acheter des outils informatiques.
- Obliger les médias culturels à proposer une diversité d'offres : ne pas réserver les prime-times aux programmes décervelés et ne pas reporter systématiquement les émissions et les débats intéressants aux heures nocturnes.
- Obliger les particuliers qui ont un jardin à avoir une diversité d'espèces définies en concertation avec la commune.